



## Déclaration du 6 octobre 2018 sur le plurilinguisme

*Rappelant* l'apport fondamental de l'enseignement et de l'éducation dans la formation pédagogique et personnelle des élèves ;

Conscient que le plurilinguisme est un formidable vecteur d'identité et permet l'émancipation personnelle de chacun dans sa diversité

*Observant* la formidable effervescence des enseignements bilingues en France et du dynamisme de l'écosystème de l'apprentissage du Français à l'étranger et en Français bilingue ;

*Considérant* le discours fondateur du Président de la République à la Sorbonne réaffirmant la place fondamentale du plurilinguisme pour créer une identité européenne ;

*Considérant* le discours du Président de la République à l'Académie Française sur la place du français et de la Francophonie ;

*Soulignant* l'importance du rapport de Chantal Manes et Alex Taylor sur l'apprentissage des langues vivantes étrangères en France ;

*Insistant* sur l'importance des travaux menés par la parlementaire Samantha Cazebonne ainsi que les travaux du Ministère des affaires étrangères, du Ministère de l'Education Nationale, de l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger et de la Mission laïque française sur l'avenir du réseau de l'Agence de l'enseignement du français à l'étranger ;

Prenons acte des discussions menées par l'ensemble des intervenants pendant cette matinée consacrée au plurilinguisme à l'Assemblée nationale.

*Réaffirmons* la nécessité de **démocratiser** l'enseignement des langues vivantes en France et du français à l'étranger ;

*Incitons* les autorités à poursuivre les programmes de **mobilité** des enseignants au sein du réseau éducatif à l'étranger et depuis la France ;

*Affirmons* la nécessité d'accompagner et de valoriser les compétences des enseignants avec des parcours à l'étranger dans le système éducatif français ;

*Incitons* tous les acteurs de l'enseignement du Français à l'étranger à répondre aux objectifs ambitieux de doubler le nombre d'élèves bénéficiant d'un enseignement en Français à l'étranger dans les dix prochaines années ;

*Encourageons* toutes les méthodes visant à former les enseignants français et œuvrant dans le réseau français à l'étranger.

*Incitons* les pouvoirs publics à développer davantage d'écoles et de programmes bilingues en langues en France afin de garantir la stratégie du Gouvernement en matière d'attractivité du territoire.